



AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que lors de l'assemblée du 23 février 2022, le conseil des maires de la MRC de Deux-Montagnes a adopté une résolution modifiant le calendrier des séances 2022 de la MRC et devancé la date de l'assemblée ordinaire du mois de mai au mardi 24 mai 2022 à 16 h.

L'assemblée se tiendra comme prévu, à la MRC de Deux-Montagnes, au 1, place de la Gare à Saint-Eustache.

Donné à Saint-Eustache, ce 1^{er} mars 2022.

Le directeur général
Jean-Louis Blanchette